

Supports et compétences de communication orale en classe de français langue étrangère

Oral communication supports and skills in French
as a foreign language class

BOUABIDA Souâd يوعبيدة سعاد souadbenaceur@yahoo.fr	Spécialité :	Laboratoire LAFRAMA
	Didactique du Français Langue Etrangère	Faculté des langues étrangères Université Mohamed BENHMED Oran II Algérie
Doi:10.46315/1714-010-001-041		

Reçu : 19/10/2019 Accepté : 04/06/2020 Publié: 16/ 01/ 2021

Abstract : A renewal of the methods of teaching languages in the Algerian school cannot ignore the role of the oral in the construction of disciplinary knowledge and cognitive development in general. Promote oral in FLE class should go through the practice of a fundamentally different and attractive approach to this language. Starting from the knowledge of the learners and developing them by proposing new didactic devices would contribute to the achievement of learning through a set of dynamic activities carefully chosen around a motivating medium (here the cartoon) which will call upon the active and conscious participation of the learner.

Keywords: oral - reform and redesign - teaching practices - cartoon.

ملخص إن تجديد أساليب تدريس اللغات في المدرسة الجزائرية لا يمكن أن يتجاهل دور الشفهي في بناء المعرفة التأديبية والتطوير المعرفي بشكل عام. يجب أن يتم الترويج للتحدث في فصل اللغة الفرنسية كلغة أجنبية من خلال ممارسة نهج مختلف جذرياً لهذه اللغة. إن البدء من معرفة المتعلمين وتطويرها باقتراح أجهزة تعليمية جديدة سيسهم في تحقيق التعلم من خلال مجموعة من الأنشطة الديناميكية التي يتم اختيارها بعناية حول وسيلة تحفيزية (هنا الرسوم المتحركة) والتي ستدعو المشاركة النشطة والواعية للمتعلم.

الكلمات المفتاحية: شفوي - إصلاح وإعادة تصميم - ممارسات تدريس - رسوم متحركة..

Introduction

L'enseignement de l'oral fait couler beaucoup d'encre chez les chercheurs et donne bien des maux de tête aux enseignants. Partant d'une observation empirique (enseignante depuis plus de dix-sept ans) nous pouvons dire que l'oral fait l'objet d'une vision réductrice dans l'enseignement des langues étrangère et plus particulièrement, du français. A l'issue d'une enquête par questionnaire puis sous forme d'entretien, menée au niveau du premier cycle, en classe de première année moyenne nous avons constaté que l'oral suscitait beaucoup de questionnements. Ne sachant que faire des compétences de réception et de production orale, les enseignants les réduisent à l'oralisation d'écrits scolaires.

Un autre détail, mais pas des moindre, nous a interpellé, celui d'une insuffisance flagrante des supports utilisés pour atteindre les objectifs assignés à l'enseignement des compétences de réception et de production orales. L'objectif au cours de ces activités étant de « faire comprendre » ou « de faire parler » l'apprenant, pour qu'il puisse développer ses capacités en situation d'interaction orale, la question qui se pose à nous est la suivante ; existe-il un rapport entre support pédagogique et apprentissage des compétences langagières en milieu scolaire ? Cette interrogation remet en question le savoir-faire de l'enseignant. En effet, ni la loi d'orientation sur l'éducation nationale, ni les programmes de français, ni même le référentiel général des programmes ne dispensent de formules ou de modes d'emploi. Cependant, sachant que les besoins des apprenants ne cesseront d'évoluer et que les technologies nouvelles seront manifestement de plus en plus accessibles, il reviendrait à l'enseignant d'adapter des auxiliaires didactiques en fonction des priorités de l'éducation nationale.

Notre travail privilégie la recherche sur les dites compétences par le biais de supports éducatifs motivants. Nous supposons que l'exploitation pédagogique d'un support ludoéducatif pourrait développer la compétence de communication orale en classe de première année moyenne. La question de l'outil nécessaire à l'installation de ces compétences en classe de FLE est une notion clé de notre travail. Notre objectif est de proposer, un modèle pour faire sortir les pratiques enseignantes des habitudes routinières. Des supports à caractères ludique et motivant pourraient selon nous faire partie d'un dispositif pédagogique innovent qui transformerait l'enseignement / apprentissage des compétences orales (quant au matériel, il suffit d'avoir un ordinateur portable et des haut-parleurs).

1. L'Oral à l'issue de la réforme et des refontes

Avant toute chose, nous voulons présenter la réforme du système éducatif algérien pour montrer les rôles conférés à l'oral et aux différents supports qui permettent l'enseignement apprentissage dans ce domaine. En réalité, ce n'est que depuis la rentrée en vigueur en 2003 de cette réforme qu'une importance particulière est accordée à l'oral. L'introduction du français dès la

deuxième année primaire et l'adoption de la pédagogie de projet sont deux propositions de la CNRSE¹ Au collège les apprenants ont droit à cinq heures par semaine de français durant quatre années. Sur le plan qualitatif, la refonte pédagogique a fait appel à l'approche par les compétences et s'inspire des travaux du socioconstructivisme. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication trouvent également leur place dans les nouveaux programmes.

L'enseignement des langues étrangères à l'école algérienne est continuellement en chantier. Les textes officiels et les programmes scolaires du pays prônent désormais le rôle de l'oral dans la construction des connaissances disciplinaires et le développement cognitif de l'apprenant en général. Cependant, ils demeurent très généraux quant à l'enseignement de l'oral en classe de langue et gagneraient à être moins évasifs en proposant à l'enseignant des méthodes complètes et précises pour introduire des activités de réception et de production orales en classe de français langue étrangère.

La rentrée scolaire 2016/2017, a vu le lancement d'un programme scolaire de deuxième génération qui promettait des changements quant à l'enseignement des deux compétences orales.

L'enquête que nous avons menée auprès des enseignants du cycle moyen (par questionnaire et entretiens) nous a permis de vérifier leur formation quant aux deux compétences orales (cf. figure 1).

2. Réception et production orales, enseignement problématique à l'école algérienne

Prétendre que l'oral est un enseignement problématique serait tout à fait légitime selon les enseignants du français langue étrangère. Le domaine de l'oral a de quoi désorienter apprenants et enseignants qui se sentent souvent « sur terre inconnue ». Nous pouvons dire, sans trop de risque, que l'enseignement des langues vivantes à l'école algérienne publique s'est constitué autour de l'écrit, et qu'historiquement, il s'est écarté de l'oral. Le développement des compétences langagières des apprenants en classe de français langue étrangère, s'inscrit dans ce qui pourrait être perçu comme une moins-value. Au collège, et souvent, de facto, dès le primaire, l'objectif essentiel est la pratique de l'écrit. Ceci rejoint ce que CUQ dit de la situation réelle de l'oral dans l'enseignement du FLE « *La composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères notamment du FLE (...) l'oral est référé à l'écrit* ». (CUQJ. P., 2003, p. 182)

La compréhension orale est omise (délibérément ?). En contextes scolaire, bien qu'omniprésente, elle est rarement enseignée de manière explicite (Allen, 2014 ; Bianco & Bressoux, 2009 ; Dumais, 2012 ; Garcia-Debanco & Plane, 2004 ; Lafontaine, 2001 ; Nolin, 2013). Aucune étude internationale ou nationale n'a encore mesuré la maîtrise de la compétence orale des élèves (dont l'écoute). Quant à la production orale, elle engendre des difficultés pour apprenants et enseignants. Peu de ressources et d'indications sont disponibles pour travailler ces deux habilités. Pour

CORNAIRE, « *cela s'expliquerait par une pénurie de recherches qui prive les enseignants d'assises théoriques et didactiques fort utiles pour l'enseignement/apprentissage des compétences orale* » (CORNAIRE, 1998, p. 221) Dans la plupart des études faites en Algérie ou en France, il existe un manque d'analyse approfondie et contextualisée de ce qu'est la capacité à communiquer dans une langue étrangère. Selon la présentation qui est faite d'habitude de la compétence stratégique, dans la plupart des mémoires de master et thèses de doctorat publiés, il semblerait que la théorisation du modèle de compétence communicative de Canale & Swain (1980) n'ait jamais changé au fil des ans.

3. L'enseignement-apprentissage de l'oral et les pratiques enseignantes

Nous estimons qu'il y a un besoin urgent de rajeunir les méthodes d'enseignement de l'oral (les pratiques réelles) « sclérosées » et qui, pour la plupart, ne semble guère habitées par un désir de changement. Beaucoup d'interrogations accablent les enseignants qui demeurent, pour la plupart, habitués à l'application « fidèle » du contenu du manuel scolaire ou au « prêt à porter pédagogique » que proposent les sites Internet d'entraide entre enseignants.

En 2011, après avoir conduit une pré-enquête orientée vers des enseignants du collège, nous leur avons soumis un questionnaire et procédé à des observations des pratiques de classe afin de dresser un état des lieux sur l'enseignement / apprentissage des compétences orales. Nous avons constaté qu'à aucun moment de la classe il n'était fait référence à la compétence de compréhension orale (les activités d'écoute et de réception étaient quasiment inexistantes) et les activités sensées promouvoir la compétence de production orale ne semblaient guère efficace pour l'apprenant.

Les projets commençaient par des séances qui avaient pour dénomination « expression orale » au cours desquelles l'enseignant s'exerçait tant bien que mal à enseigner l'oral alors qu'en réalité les activités proposées tournaient autour de la compréhension de l'écrit. Selon les dires des personnes interrogées une heure de cours était consacrée à l'enseignement des deux compétences orales (PEM, 2011), autrement dit une heure seulement sur dix ou quinze heures, durée moyenne d'une séquence. Nonobstant, nous pensons que ce n'est pas tant le volume horaire qui compte, mais plutôt la qualité des méthodes d'enseignement.

Pour résumer, les pratiques observées étaient marquées par une conception erronée de l'enseignement de l'oral ; une discordance existait entre le programme officiel et le manuel scolaire de première année moyenne, elle déroutait les enseignants, qui installés dans des pratiques anciennes de l'enseignement de l'oral, ne trouvaient pas de modèle unique ou de méthodes précises pour promouvoir les compétences en questions. De ce fait, il y'avait confusion entre les compétences (de l'oral/ de l'écrit), manque de savoir-faire dans la formulation de consignes, manque de précision des objectifs d'apprentissage, absence quasiment totale de documents sonores et matériels informatiques etc.

Huit années se sont écoulées depuis, et le constat reste identique. La réception orale demeure une compétence oubliée. OXFORD la décrit comme « *Le parent pauvre de l'enseignement des langues étrangères* » (OXFORD R., 1993, pp. 205-211). POUSSARD de son côté affirme que « *La compréhension est le premier pas pour interagir en langue étrangère* » (POUSSARD C., 2000, p. 77). D'un autre côté, en classe de première année moyenne, les documents sonores demeurent inexistantes, alors que d'après Day « *Pour apprendre à parler tout enfant doit d'abord écouter parler* » (DAY C., 2001, p. 20) écouter des documents sonores authentiques ; productions orales de natifs (de préférence), échanges en face à face, émissions radio, chansons etc.

Nous pensons que les enseignants occultent sciemment cette compétence et ne font pas un travail personnel de lecture et d'interprétation des textes officiels (référentiel général des programmes, le programme scolaire, le document d'accompagnement) considérants, pour la plupart, le manuel scolaire comme programme. Quant à la production orale, le même inspecteur ne voit pas d'intérêt à lui consacrer une séance spécifique prétextant en cela que « *tous les enseignements se font par l'oral, il est omnipotent, il est présent tout au long du projet* » (Inspecteur, 2019) et de ce fait l'enseignement de cette compétence se résume à l'activité de question / réponse ce qui remet en question la formation des enseignants et celles des inspecteurs (les formateurs et formateurs des formateurs).

4. L'enseignement / apprentissage de l'oral et la motivation

Aujourd'hui, les objectifs de l'approche par compétences et la priorité donnée à l'enseignement de l'oral renforcent l'intérêt de tout auxiliaire didactique susceptible de promouvoir les compétences langagières des jeunes apprenants algériens en classe de FLE. A ce sujet CUQ souligne que :

« *Dans le domaine de l'apprentissage, on admet que la motivation joue un grand rôle et qu'elle détermine la mise en route, la vigueur ou l'orientation des conduites ou des activités cognitives et fixe la valeur conférée aux divers éléments de l'environnement. Le désir pour le savoir est bien un processus multiforme, biologique, psychique, culturel : il conduit l'apprenant à donner du sens à ce qu'il apprend, ce qui augmente en route sa motivation.* (CUQ J. P., 2003, pp. 170-171)

Théoriciens et praticiens des diverses disciplines s'accordent souvent sur la notion de « plaisir d'apprendre ». N'avons-nous jamais entendu dire « l'enfant apprend mieux en s'amusant ». SILVA fait remarquer qu'

« *Au plaisir que peut prendre l'apprenant durant une activité langagière ludique bien menée peut s'ajouter celui que peut prendre l'enseignant lorsqu'il constate qu'il a inscrit la*

dimension ludique avec profit au cœur d'une démarche pédagogique personnalisée, libérée des chemins balisés des manuels mais tout à fait libre d'y revenir » (SILVA, H., 2008)

Quant au matériel, nous pensons que la classe de langue est une discipline scolaire privilégiée car, aux prises avec la langue et la communication, tout peut servir de support (documents sonores ou audiovisuels de toutes sortes) Face à un tel éventail, le recours à un support ludique en classe de FLE, auprès d'un jeune public (particulièrement, s'il est en situation d'échec scolaire) serait le bienvenu

5-L'enseignement / apprentissage de l'oral et les auxiliaires didactiques

Nous nous sommes souvent interrogés sur les différentes possibilités qu'avaient les professeurs de français pour l'enseignement de l'oral. Nous pensons qu'il serait ingénu de prétendre qu'un manuel scolaire de français langue étrangère aussi élaboré soit-il puisse couvrir l'ensemble des besoins langagiers des apprenants. A lui seul, le manuel scolaire ne pourrait répondre à leurs besoins et attentes, d'autant plus, si le dit manuel ne prend qu'insuffisamment en charge les directives du programme officiel. Fréquemment confronté au silence des apprenants pendant les séances de compréhension ou de production orales, l'enseignant devrait explorer les potentialités de tous les supports qui s'offrent à lui, et voir en toutes choses, un auxiliaire didactique.

Cela amène d'autres interrogations ; Quelle manipulation faire des auxiliaires didactiques (film, documentaire, vidéo clip, chanson, dessin animé, bande annonce, JT etc.) en classe de FLE pour enseigner la compréhension et la production orales ? Comment « didactiser » un support donné pour développer des activités langagières en classe de FLE ?

Travailler la dimension didactique de tel ou tel support qui une fois prêt devrait convenir à tous les apprenants sans exclusive, ceci en dépit de leur âge et de leur niveau de compétence. Ces auxiliaires devraient fournir l'impulsion intellectuelle et l'assistance technique nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'enseignement de l'oral de façon à la fois créative et innovante. Maintenir l'intérêt des apprenants qui risquent de s'ennuyer à terme est important. Or, comme nous le savons l'ennui tue la motivation. C'est d'ailleurs ce que souligne, si bien, FREINET : « *Lorsqu'il est occupé à un travail vivant qui répond à ses besoin, l'enfant ne se fatigue pas et il peut s'y appliquer pendant deux ou trois heures.* » (FREINET, 1994, p. 54)

Résultats et débat :

Les résultats nous ont révélé que l'enseignement des deux habilités orales est marqué par une confusion quasi-totale, sans doute par manque de précisions. Pour nous assurer des connaissances réelles des enseignants, nous leur avons demandé s'ils avaient reçu une formation pour l'enseignement des deux compétences orales (compréhension et production) en formation continue ou à l'université (cf. figure 1).

Cette question semble diviser les enseignants au point qu'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord ; 42 % affirment avoir reçu une formation pour l'enseignement des deux compétences de l'oral tandis que 23 % des témoins contestent cela. Entre temps, 35 % des enseignants demeurent perplexes et préfèrent ne pas répondre à la question.

L'enseignement actuel des langues étrangères exige que l'enseignant possède de vastes connaissances de la langue qu'il enseigne, des différentes manières d'enseigner, et qu'il puisse établir en détail les besoins des apprenants. Plus l'enseignant serait formé, plus il revendiquerait son autonomie et moins il aurait besoin de méthode, se sentant capable d'adapter son enseignement à sa situation particulière de classe. Cependant, les résultats montrent bien que les enseignants sont insuffisamment formés pour appliquer correctement les méthodes d'enseignement de l'oral.

Ainsi, les Institutions devraient pencher ouvertement vers la formation intégrale des enseignants ou bien vers l'élaboration d'une méthode cohérente (non pas universelle !) qui viserait le plus grand nombre de publics. De la sorte, elles pourront éviter aux apprenants et aux enseignants soumis à l'instabilité des mutations méthodologiques de devenir des « cobayes » des « expériences »

Compréhension orale et production orale sont deux habilités langagières à développer et à maîtriser (avec compréhension et production écrite) quand une personne veut pratiquer une langue, maternelle soit-elle ou étrangère. Parler nécessite un véritable apprentissage, c'est pourquoi la formation des enseignants pour ces deux compétences est plus que nécessaire.

Nul ne peut nier les difficultés liées à l'activité orale dans le processus curriculaire et pédagogique, que cela soit du côté du législateur - au niveau de l'ingénierie - ou du côté de l'enseignant - au niveau de la pratique enseignante -. L'enseignant, en particulier celui des langues, enseigne et évalue l'oral. Il doit faire en sorte que les apprenants puissent développer leurs compétences à communiquer oralement. D'un point de vue didactique, il est important de préciser (et sans cesse répéter) que l'oral concerne tant la production (ce qui est dit) que la compréhension (ce qui est entendu).

Une fois nous être assurés des connaissances effectives des enseignants au sujet des compétences de réception / production orales et sur leurs pratiques de classe, nous les avons interrogés par la suite, sur les supports ; « De quel(s) support(s) disposez-vous principalement pour l'enseignement de l'oral ? »

D'après les résultats obtenus précédemment, nous nous attendions à ce que le manuel amasse le plus de suffrage. Les résultats du deuxième graphique indiquent, effectivement, que 80 % des enquêtés utiliseraient le manuel scolaire. Ce dernier, n'est malheureusement pas perçu comme un support de référence mais plutôt comme un ouvrage prescriptif auquel s'exécuterait la majorité des enseignants qui se trouveraient de surcroît dépossédés de leur liberté pédagogique. Quand bien

même le manuel serait formulé en termes de recommandation la plus part des enseignants y voient une sorte d'instruction et se sentent obligés de s'attacher à chaque contenu dans le détail, ce qui amplifie l'aspect directif de cet ouvrage.

De notre côté, nous pensons que les langues ne servent pas principalement à décrire, comme il est proposé dans la plupart des manuels (Qu'est-ce que c'est? C'est...), bien au contraire, elles sont majoritairement utilisées pour des buts de communication et cela constitue l'aspect fondamental de la deuxième perspective envisagée par le CECR, celle sociale. C'est la raison pour laquelle nous préférons la stratégie d'enseignement de *la modélisation* à celle du *remue-méninge* au début de chaque séquence.

Même si cela semble un truisme, c'est en parlant qu'une personne apprend à parler. Selon la méthode naturelle, la langue étant essentiellement orale, l'oreille serait l'organe réceptif du langage, c'est pourquoi l'enfant devrait être placé en situation d'écoute prolongée en langue étrangère. De ce fait, qu'elle place occupent les supports sonores dans l'espace pédagogique ? En nous rapportant aux résultats du graphique (cf. figure 2) nous nous sommes rendu compte que les sonores (56 %) sont bien loin derrière manuel (80 %), audiovisuel (65%) et image (64 %) alors qu'ils sont préconisés dans le « paysage sonore » (LHOTE, E., 1995) de la langue étrangère à apprendre selon l'approche paysagiste d'Elisabeth LHOTE.

Une troisième question leur a été posée (figure 3) « Le recours à un programme télévisé (ex ; dessin-animé), concourrait-il au développement des capacités langagières des apprenants Algériens en classe de FLE ? »

La réussite dans l'enseignement d'une compétence se mesure à travers la performance de l'apprenant. En enseignant le FLE, l'enseignant vise d'abord une certaine compétence de pouvoir s'exprimer pour aboutir à une performance mieux s'exprimer. La mise en interaction avec (et grâce au) le dessin animé, aura pour objectif de faire acquérir aux apprenants une compétence générale ; « l'oral ».

L'ensemble des enseignants interrogés certifient qu'un dessin animé contribue à améliorer l'enseignement de l'oral et à développer les capacités langagières des apprenants en classe de FLE, ce qui va à l'encontre de leurs pratiques pédagogiques si nous nous référons aux réponses précédentes.

Ces enseignants nous assurent que les apprenants, téléspectateurs des chaînes françaises sont ceux qui prennent la parole en classe de FLE, et estiment qu'ils sont les plus communicatifs. Les élèves en question, s'imprèneraient du dessin animé puis s'exprimeraient avec assurance, sans stress ni gêne.

Les personnes interrogées expliquent que beaucoup d'apprenants en première année moyenne rencontrent des difficultés à s'exprimer oralement. Sauf que ceux qui ne disent rien, ne

sont pas toujours des gens qui n'ont rien à dire. Un pareil apport en classe, pourrait régler le problème des apprenants pour qui parler est ressenti comme une prise de risque inutile.

Conclusion

S'insérer dans une pratique innovante permet d'être en adéquation avec les nouvelles études menées et assurer un enseignement le plus efficace possible aux apprenants. Travailler sur l'oral c'est pour l'enseignant remettre en cause des modèles traditionnels de fonctionnement du cours. Toutefois, pour transformer ces modes classiques de fonctionnement, l'oral devrait être l'objet d'une réflexion poussée en tant qu'objectif d'apprentissage. L'enseignant doit réfléchir à la manière avec laquelle il enseigne la compréhension et l'expression orales afin de valoriser au mieux ces pratiques.

Le dessin animé est un support pédagogique et didactique pertinent pour enseigner l'oral (réception et production) en classe. Le caractère modélisateur du dessin animé permet aux apprenants d'accéder à la compréhension et surmonter quelques obstacles liés à la *fictionnalisation*ⁱⁱ (Lakoubinski cité par Schneuwly) de la situation de communication. Ledit support n'est pas la solution « miracle » mais une proposition pour venir en aide aux apprenants pour qui parler est ressenti comme une prise de risque inutile.

Toutefois, il est important de préciser que le dessin animé, comme tout autre support d'ailleurs, ne peut être légitime dans l'enseignement de l'oral en classe de français langue étrangère (ou pour toute autre discipline scolaire) qu'une fois associé à une activité confiée à l'apprenant et qui représenterait une valeur ajoutée pour la promotion des deux compétences orales. Les résultats obtenus jusqu'ici représentent une ébauche à d'éventuelles recherches sur le recours aux auxiliaires didactiques en tant que supports pédagogiques au collège.

Références bibliographiques :

- 1- CORNAIRE, Claudette. (1998). La compréhension orale. Paris: CLE International, 221p.
- 2- CUQ, Jean Pierre. (2003). Dictionnaire du français langue étrangère et seconde . Paris : CLE International.
- 3- DAY, Christelle. (2001). La compréhension orale au collège. (article en ligne) URL: http://www.cndp.fr/Themadoc/anglais/doc/a_day.pdf, (consulté le 03/01/2019)
- 4- FREINET, Célestin. (1994). Oeuvres pédagogiques, Tom I . édition du Seuil, p 54.
- 5- Inspecteur. (2019, 10 12). l'enseignement de l'oral. (B. Souad, Intervieweur)
- 6- LHOTE, Elisabeth. (1995). Enseigner l'oral en interaction: percevoir écouter comprendre. Paris: Vanves : Hachette FLE.

- 7- OXFORD, R. (1993). Research Update on Teaching L2 Listening. System, vol. 21, 2. pp. 205-211.
- 8- PEM. (2011, 11 10). l'enseignement de la réception et de la production orales. (B. Souad, Intervieweur)
- 9- POUSSARD, Cécile. (2000). La compréhension de l'anglais oral et les technologies éducatives. Thèse de Doctorat en ligne, Université Paris 7. 390 p. URL: http://didactic.net/article.php3?id_article=13, (consulté le 29/12/2018)
- 10- SILVA, Haydée. (2008). *Le jeu en classe de langue*. Paris : CLE International.

Tableaux et graphiques

Figure (1) : la formation des enseignants aux deux compétences orales

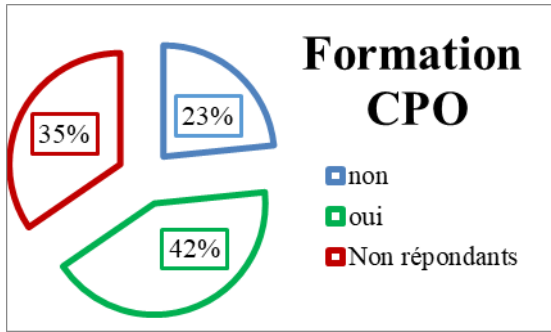


Figure (2) : Le recours aux supports didactiques pour l'enseignement de l'oral

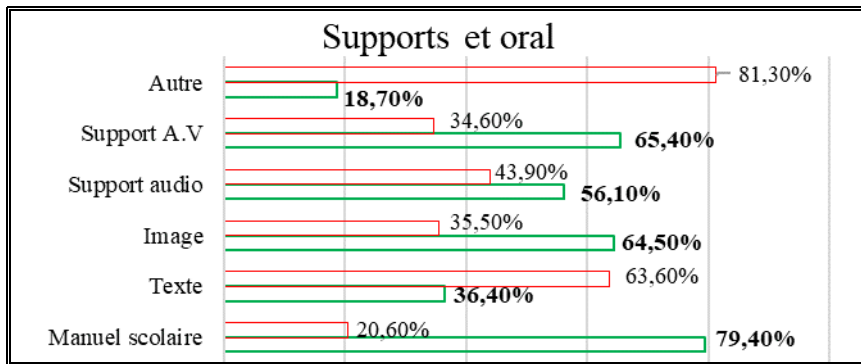
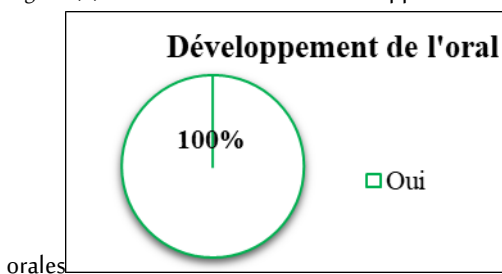


Figure (3) : Le dessin animé et le développement des compétences



- 1- Commission Nationale Chargée de la Réforme du Système Educatif
- 2- Modéliser c'est construire une représentation de la réalité. Le Moigne en propose une définition « Action d'élaboration et de construction intentionnelle, par composition de symboles, de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène perçu complexe ... » (1990, p. 5). Le modelage fait

partie intégrante du modèle pédagogique de l'enseignement explicite préconisé par Gauthier, Bissonnette et Richard (2013).

- 3- L.P Lakoubinski (1892-1945), Linguiste russe, professeur dans différents instituts de Leningrad, élève du philosophe Baudouin de Courtnay et l'un des membres du premier OPOIAZ. L.P s'est rapproché dans les années vingt de N. de La Marr (1864-1934) et s'est orienté vers une approche sociolinguistique de la langue. Il est l'auteur d'une « Histoire de la langue vieux russe » publiée après sa mort en 1953. L.P est cité par Schneuwly, B. dans son article intitulé « Enseigner la parole publique : une approche socio-historique » la didactique de la parole comme construction d'un système psychique.